

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Energies renouvelables

- Université de Franche-Comté - UFC

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences de la nature, environnement et territoire

Établissement déposant : Université de Franche-Comté - UFC

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) *Energie et génie climatique*, spécialité *Energies renouvelables*, créée en 2008 au sein de l'Université de Franche-Comté (UFC) et portée par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Belfort-Montbéliard, vise la formation de techniciens spécialisés dans le domaine de la mise en œuvre et de l'exploitation des énergies renouvelables, qui évolueront dans des structures publiques ou privées, pour les entreprises, les bureaux d'études et les collectivités. Les métiers visés sont : chargé de mission en bureaux d'études thermiques, chargé d'études et technicien en énergies renouvelables, technicien de maintenance d'équipements énergies renouvelables, conseiller en maîtrise de l'énergie, consultant en énergie et environnement (secteur public et privé), technico-commercial en énergies nouvelles.

La formation est ouverte en formation initiale, en formation continue depuis la rentrée 2014 et en apprentissage, et compte entre 20 et 30 étudiants chaque année. Les enseignements se déroulent à l'IUT de Belfort-Montbéliard.

Synthèse de l'évaluation

La LP s'inscrit dans une offre de formation cohérente de l'établissement dans le domaine de l'énergie, proposant des formations complémentaires (parcours de troisième année de licence (L3) *Thermique et énergétique* de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, Gestion de l'Industrie », LP *Conduite de travaux et performance énergétique des bâtiments*). Dans un contexte de réflexion nationale sur la mise en œuvre de la transition énergétique, des besoins en formation existent. La formation propose un contenu pour répondre à la présence importante d'acteurs socio-économiques du domaine de l'énergétique sur le territoire régional et à la volonté politique de la région de se positionner comme un acteur fort du secteur (cluster économique et industriel « Vallée de l'énergie »).

L'organisation pédagogique assure une progression de l'apprentissage et les enseignements dispensés permettent de répondre à ces objectifs. La mise en application pratique est importante et se matérialise par une proportion importante de travaux pratiques (TP) (40 % des enseignements), un projet tuteuré important (130h, 6 crédits européens) et un stage en entreprise de 14 semaines (18 crédits) ; la répartition des crédits est cependant peu claire dans le dossier.

L'équipe pédagogique fait évoluer la formation dans un environnement économique, industriel, scientifique et politique favorable, en s'appuyant sur un conseil de perfectionnement nouvellement mis en place (2015). L'équipe pédagogique est équilibrée dans sa répartition entre enseignants-chercheurs et professionnels, même si ces derniers pourraient être plus nombreux étant donné l'environnement socio-économique opportun.

Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de formation, un responsable de l'apprentissage, un responsable des stages, un secrétariat dédié, des responsables d'unités d'enseignement (UE). Un conseil de perfectionnement a été mis en place en 2015. L'ensemble de l'équipe pédagogique y compris les intervenants professionnels se réunit régulièrement.

Le recrutement de la formation demeure essentiellement local, révélant un manque d'attractivité régionale et surtout nationale. Le nombre d'étudiants en formation initiale est stable. Le nombre d'apprentis, s'il est encore peu important, augmente régulièrement reflétant bien la dynamique souhaitée par l'équipe qui poursuit l'objectif de 50 % d'apprentis.

Le pourcentage de réussite des étudiants est satisfaisant (70 à 80 %). L'insertion professionnelle est également satisfaisante et s'effectue dans les corps de métiers visés principalement, toutefois la poursuite d'études en master est trop élevée (20 % environ).

Points forts

- Une inscription de la formation dans un environnement économique, industriel et politique régional favorable aux énergies renouvelables, notamment en lien avec la « Vallée de l'énergie ».
- Un bon pourcentage de réussite.
- Une bonne lisibilité en lien avec l'ancienneté de la formation.
- Un adossement à la recherche et l'existence d'un plateau technique qui permettent aux étudiants de se confronter et de mobiliser des technologies innovantes.
- La volonté claire de développer l'apprentissage.
- Une réelle démarche d'autocritique et d'amélioration continue révélée par le processus d'autoévaluation.

Points faibles

- Un recrutement trop « mono spécifique » (DUT, BTS) et local, en lien avec une faible attractivité notamment nationale.
- Des compétences transversales peu lisibles.
- Manque de précisions des modalités de coordination des enseignements au sein de la formation.
- Une poursuite d'études trop importante.

Recommandations

La LP *Energie et génie climatique, spécialité Energies renouvelables* devrait favoriser le recrutement d'étudiants issus de deuxième année de licence (L2) et élargir son bassin de recrutement aux plans régional et national, sans nécessairement augmenter les effectifs. Il serait nécessaire que l'équipe de pilotage analyse le positionnement de la formation par rapport aux autres formations dans le domaine des énergies renouvelables. La formation pourrait également favoriser la mobilité des étudiants à l'étranger via les stages. Elle devrait également mettre en place des procédures mieux structurées (blog par exemple) pour assurer le suivi et les liens avec des anciens diplômés et les partenaires. Enfin, elle gagnerait à continuer dans la voie du développement de l'apprentissage, ce qui permettrait de renforcer les liens avec le tissu socio-économique (notamment les grandes entreprises potentiellement pourvoyeuses de débouchés), d'augmenter l'insertion professionnelle et de diminuer les poursuites d'études.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de cette LP sont de former des techniciens spécialistes des énergies renouvelables dans leurs diversités, qui évolueront dans des structures publiques ou privées, dans le secteur industriel ou celui du bâtiment. La formation est cohérente au regard des métiers visés indiqués dans la fiche Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), même si la nature des concours de la fonction publique ciblés par la formation n'est pas indiquée.</p> <p>Le parcours pédagogique de 550h s'organise en huit UE, dont une UE stage de 14 semaines. Les UE dédiées à l'acquisition de connaissances et de compétences « métiers » (quatre UE) balayent l'ensemble du champ « énergies renouvelables », éolien, hydraulique, solaire, biomasse. Ces UE couplées à l'UE Conduite de projet, s'incarnent dans l'UE de projet tuteuré, structurante dans la formation (130h), qui permet la mise en œuvre concrète d'un projet Energies renouvelables. Une UE transversale (« Outils transversaux ») vise l'acquisition de compétences transversales classiques (outils informatiques, langue, communication, commercialisation) et des notions en économie de l'environnement. La lisibilité de l'offre de formation semble, à la lecture des intitulés des UE, incomplète, alors que l'enseignement couvre bien l'ensemble du champ des</p>
---	---

	<p>énergies renouvelables (biomasse, éolien, solaire, hydroélectricité, géothermie, bois-énergie). La question des réglementations et celle des aides publiques mises en avant dans la fiche RNCP sont éclatées entre les différentes UE ; la question des acteurs publics et para-publics n'apparaît pas dans les contenus d'UE pour des projets qui s'inscrivent dans des territoires. Le projet pédagogique se fonde sur « l'apprentissage par problème et par projet » porté par une charte de l'établissement.</p> <p>L'absence de supplément au diplôme a duré jusqu'en 2015.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Créée en septembre 2008, la formation est développée autour du partenariat entre le lycée Aragon d'Héricourt et l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Sciences et Techniques, Gestion de l'Industrie (STGI) de l'UFC. Dans le champ institutionnel, la formation s'insère de manière cohérente et complémentaire dans une offre de formation autour des questions énergétiques (diplôme universitaire de technologie, brevet de technicien supérieur, licence générale) et s'appuie sur la recherche. Le projet ECO-CAMPUS de l'établissement favorisera la lisibilité du pôle énergies renouvelables et offrira aux formations l'accès à des plateaux techniques dédiés rénovés.</p> <p>La LP s'appuie aussi sur un tissu industriel local important dans le champ des énergies renouvelables (Alstom, Cofely, General Electric, PSA...), des organismes régionaux (Gaia Energies, Pôle Energie Franche-Comté) et de nombreuses Petites et Moyennes Entreprises (BET S2E, Objectif Zéro Energie, Forces Motrices Haut-Saônoise, APEX), même si toutes les structures citées ne participent pas directement à la LP. Elle répond aussi à une volonté politique d'asseoir cette spécificité 'énergies renouvelables' (cluster « Vallée de l'énergie »). La volonté affichée de développer l'apprentissage permettra sûrement de tisser des liens encore plus solides avec l'environnement industriel.</p> <p>La place de la recherche est importante et est incarnée par l'investissement de l'Institut Franche-Comté Electronique, Mécanique, Thermique et Optique - Sciences et Technologies (FEMTO-ST), une Unité Mixte de Recherche (UMR) du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) dans la proposition de projets tuteurés, dans un champ où l'accès à l'innovation technique est fondamental.</p> <p>La concurrence avec la LP <i>Energie et génie climatique</i>, spécialité <i>Energies nouvelles et développement durable</i> de l'Université de Haute-Alsace et avec la LP de l'Université de Chambéry, qui propose une démarche comparable mais appliquée au secteur agricole, ainsi que le nombre important de LP dans le domaine des énergies renouvelables, est à prendre en compte.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique, pluridisciplinaire et expérimentée, est constituée de 12 enseignants-chercheurs (8 de l'IUT de Belfort-Montbéliard, 4 de l'UFR STGI) et de 7 professionnels. Elle couvre les besoins de la formation. La répartition entre enseignants-chercheurs et professionnels est bonne : 32 % de professionnels pour un volume de 27 % des enseignements (et non 35 % des enseignements comme indiqué dans le dossier) est bonne. Les professionnels mobilisés, issus de structures variées, sont en adéquation avec les besoins professionnalisants de la formation et répondent aux besoins dans le champ des énergies renouvelables. Le nombre d'intervenants professionnels, au regard du tissu industriel local, pourrait être plus élevé, ce qui est d'ailleurs évoqué dans le dossier.</p> <p>Le pilotage de la formation est assuré par un responsable de formation, un responsable de l'apprentissage, un responsable des stages, un secrétariat dédié, des responsables d'UE. Il est mentionné une fréquence de trois réunions par semestre de l'ensemble de l'équipe pédagogique, ce qui indique que le pilotage de la formation est réalisé de façon très régulière. Les modalités de coordination entre le responsable de la formation, les responsables d'UE et l'équipe pédagogique mériteraient d'être explicitées.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Les effectifs se maintiennent entre 21 et 27 étudiants, avec un pic à 39 en 2008, année de création de la formation. Le nombre de candidatures varie de 120 à 140, ce qui permet une sélection et traduit une bonne attractivité. Ces effectifs incluent 2 étudiants en formation continue, 9 apprentis en 2015 (leur nombre est régulièrement croissant depuis 2013), mais aucun étudiant en Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Le vivier local de candidats est important de par la présence sur le site de l'IUT de plusieurs diplômes universitaires de technologie (DUT) en lien avec le thème de la licence professionnelle. La part trop faible, voire l'absence</p>

	<p>de candidats issus de la deuxième année de licence (L2) dans le recrutement, ne favorise pas la diversité des recrutements.</p> <p>Le pourcentage de réussite des étudiants est élevé et satisfaisant : 92 % sur les cinq dernières années (2010-2015).</p> <p>Le pourcentage de l'insertion professionnelle de 80 %, essentiellement dans les secteurs professionnels visés, est tout à fait satisfaisant. Toutefois, ce chiffre paraît surestimé au regard des données présentées en annexe, qui indiqueraient un pourcentage d'insertion de l'ordre de 70 %. La majorité des emplois se situe au niveau régional (Franche-Comté, Alsace).</p> <p>Le pourcentage des poursuites d'études en master ou en école d'ingénieur, loin d'être marginal (environ 20% des effectifs), est à souligner, ce qui est à mettre en relation avec l'importance de l'adossement à la recherche, mais n'est pas l'objectif d'une LP.</p>
--	---

<p>Place de la recherche</p>	<p>La LP entretient des relations manifestement solides et peu courantes avec la recherche, avec notamment un partenariat fort avec l'Institut FEMTO-ST, organisme de recherche reconnu du domaine, qui permet aux étudiants de se confronter à des technologies innovantes. L'Institut propose même des projets tuteurés à la formation.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Les professionnels mobilisés dans la formation couvrent le champ « disciplinaire » de formation proposé (bois-énergie, solaire, micro-hydraulique...) ainsi que les compétences professionnelles indispensables (dont gestion de projet). La volonté indiquée d'élargir la liste des partenaires est pertinente et opportune au regard de l'importance du tissu industriel local.</p> <p>La réalisation d'une charte de l'apprentissage pour mieux définir les rythmes et les objectifs des contrats notamment, ainsi que l'existence d'un responsable de l'apprentissage montrent l'importance que souhaite, dans l'avenir, accorder la formation au public des apprentis dont le nombre est pour l'instant restreint. Par ailleurs, si la formation est ouverte en formation continue et en VAE, cette voie de recrutement reste très marginale.</p> <p>La formation aide à la construction du Projet Professionnel de l'étudiant (UE transversale). En parallèle, des outils pédagogiques sont développés afin de favoriser la mise en situation professionnelle (Projet Personnel et Professionnel, projets tuteurés, stages...) et plusieurs actions sont organisées pour favoriser la découverte du monde professionnel par les étudiants : Forum des métiers de l'énergie organisé avec l'UFR STGI, visites de sites industriels.</p> <p>Les étudiants ont, de plus, la possibilité d'accéder à des UE hors de la formation (UE libres) dont des UE de professionnalisation qui visent l'acquisition des compétences transversales : travailler en groupe, construire un projet professionnel et/ou un projet entrepreneuriale, s'initier à la recherche en laboratoire, par exemple.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Le projet tuteuré et la conduite de projet occupent une place importante dans la formation (200h). Toutefois, peu d'informations sont données sur la manière dont les projets tuteurés sont organisés (type de sujets, travail en groupe, intervention des professionnels). Le nombre de crédits attribués au projet tutoré, 18, est soit disproportionné par rapport aux 6 crédits du stage de 14 semaines, soit erroné car l'inverse est mentionné dans le supplément au diplôme.</p> <p>La formation impose le stage de 14 semaines, pour lequel est prévu un dispositif spécifique pour les contrats de professionnalisation et un accompagnement pour la recherche de stage (via le déploiement de l'outil Pstage à l'échelon de l'établissement) et de contrat d'apprentissage. Quelques rares étudiants restent sans stage, malgré un accompagnement dans leur recherche. Ces cas correspondent à des situations particulières (annulation de stage, refus de l'étudiant) prises en charge par l'équipe pédagogique ou le responsable de formation.</p> <p>Chaque stagiaire dispose par convention d'un tuteur dans la structure d'accueil. Les apprentis bénéficient d'un suivi personnalisé et de la mise en place d'un livret de suivi. L'encadrement de tous les stagiaires est assuré, du côté universitaire, par le responsable des stages de la</p>

	<p>formation.</p> <p>L'évaluation du stage s'effectue par la rédaction d'un mémoire, une présentation orale et une évaluation par le tuteur de la structure d'accueil.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>La place de l'international est très faible, voire inexistante. Il n'existe pas de partenariats formalisés avec des universités étrangères.</p> <p>Aucune mobilité étudiante à l'étranger n'est signalée, dans le cadre de stage par exemple, même s'il existe un dispositif d'aide aux étudiants pour chercher des stages à l'étranger. Des contacts ont été pris avec Naper University of Edimbourg (Ecosse) pour l'accueil de stagiaires à l'Institute for Sustainable Construction.</p> <p>Un enseignement de 30h de langue (anglais technique) est proposé dans l'UE transversale et une certification est proposée aux apprentis et à certains étudiants de formation initiale dont le niveau est jugé insuffisant.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Le nombre important de candidatures (entre 120 et 140 par an) permet à la formation un recrutement relativement sélectif. Il s'effectue suivant des modalités classiques en LP et repose sur une sélection sur dossier effectuée par une commission mixte composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels, accompagnée d'entretiens individuels pour les apprentis, les candidats à la formation continue et des cas considérés atypiques. Le recrutement est très fortement local puisque plus de 50 % des étudiants proviennent de l'IUT Belfort-Montbéliard. Cela révèle une faible attractivité sur le plan régional et national, reconnue par l'autoévaluation. Les autres étudiants viennent d'autres DUT de la région et du BTS <i>Fluides énergies environnement</i> (FEE) du lycée d'Héricourt. Seul un étudiant issu du L2 a été recruté en trois ans, ce qui est trop peu et dénote le manque de concertation, et par conséquent de passerelles praticables, avec les licences généralistes.</p> <p>Il n'existe pas de passerelle avec les autres formations du domaine. Aucune demande de réorientation n'a été enregistrée à ce jour. A l'UFC et à l'échelle du champ de formation auquel appartient cette LP, plusieurs passerelles sont mentionnées (réorientations à l'issue du premier semestre (S1) de licence (L1), en deuxième année de licence (L2), intégration d'étudiants de BTS, d'étudiants de Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles), sans que l'impact de ces dispositifs sur la LP soit exprimé dans le dossier expertisé.</p> <p>Une UE de remise à niveau (70h dans le domaine des sciences physiques de base en énergétique) placée en début de formation constitue le seul « dispositif » accessible à tous les étudiants. En revanche, il existe un dispositif d'accompagnement des apprentis pour éviter les décrochages. Un système de modulation, d'adaptation du cursus est proposé aux étudiants en formation continue.</p> <p>Un accompagnement, au niveau du champ, est proposé pour les sportifs de haut niveau et les étudiants handicapés.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>La formation est ouverte en formation initiale, en formation continue depuis 2014 (aucun candidat). Elle est également accessible en formation en alternance avec des contrats d'apprentissage. Pour l'instant, le nombre d'apprentis, s'il a tendance à augmenter régulièrement, demeure peu élevé. L'équipe de formation affiche l'objectif d'atteindre 50 % de l'effectif en apprentis, sans que soit présenté le dispositif des actions engagées auprès des entreprises régionales. Le dossier apporte peu de renseignements sur le Centre de Formation des Apprentis associé à la formation (CFASup), sauf dans son rôle d'appui financier. Les apprentis et les étudiants en formation initiale suivent les mêmes enseignements. Le conseil de perfectionnement a proposé de mettre en place la possibilité de suivre des modules optionnels de compléments de formation. Cela offrirait aux étudiants la garantie d'un contenu homogène sans distinction de leurs cursus d'origine.</p> <p>Dans le cadre du déploiement de la démarche compétences, plusieurs initiatives tout à fait intéressantes en matière de pédagogie sont mentionnées dans le dossier champ, comme la charte APP (apprentissage par projet et par problème), charte de l'enseignement à distance en lien avec la forte offre de Formation Ouverte A Distance (FOAD) de l'établissement, charte des régimes spéciaux pour les étudiants en situation particulière. Cependant, ces éléments de cadrage étant récents,</p>

	<p>leurs impacts sur la formation n'ont pu être évalués.</p> <p>Concernant le numérique, les étudiants bénéficient de l'accès aux outils informatiques de base (espace commun de l'IUT), comme à des logiciels spécifiques « métiers ». La formation dispose d'une salle informatique dédiée. Un espace numérique de travail est également accessible (dépôt de supports de cours). Une volonté de développer la place du numérique dans les enseignements et les méthodes pédagogiques est affichée (plateforme Moodle et pédagogie inversée), mais pour l'instant la plateforme est utilisée comme un simple bureau virtuel (dépôt de supports, d'exercices, de corrigés etc.) sans que soient exploitées les possibilités interactives du dispositif Moodle : mise à disposition de cours filmés ou de manipulations type TP, autocorrection des exercices, forum tenu par un enseignant, envoi d'exercice à un enseignant, etc.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités de contrôle des connaissances sont établies par l'équipe pédagogique et sont communiquées aux étudiants dès le début d'année. Les étudiants bénéficient du régime de compensation des UE. Il existe une seconde session. Chaque enseignement est évalué suivant des modalités variées et complémentaires (examen écrit, oral, production de rapport, examen de TP...).</p> <p>Les jurys de validation de diplôme se composent des enseignants universitaires et professionnels impliqués dans la formation. Le rendu des évaluations est signalé comme trop long, ce qui ne permet pas aux étudiants de se situer au cours de leur formation.</p> <p>Un moyen pour l'étudiant de s'autoévaluer reste à mettre en place, ce que pourrait permettre l'utilisation de la plateforme Moodle, que l'équipe envisage de mobiliser pour le prochain quinquennal.</p> <p>Le supplément au diplôme n'est fourni que depuis 2015.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Les compétences à acquérir sont présentées dans la fiche RNCP. Elles mériteraient d'être détaillées, notamment les compétences transversales. La production d'un portefeuille de compétences reste à réaliser, voire celle d'un livret de suivi. Ces lacunes ont été identifiées dans l'autoévaluation réalisée par l'équipe de formation de la LP.</p> <p>L'évaluation des compétences transversales est essentiellement effectuée à l'occasion des soutenances de projet et de stage.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>L'Observatoire des Formations et de la Vie Etudiante (OFVE) de l'établissement réalise des enquêtes standardisées à 30 mois. Les résultats de ce processus d'enquête présentés dans le dossier montrent des pourcentages de réponse satisfaisants (80 %) et mettent en évidence un pourcentage d'insertion des diplômés globalement satisfaisant (entre 75 et 92 %), dans le champ des métiers visés par la formation et avec un pourcentage important de contrats à durée indéterminée (70 % en moyenne).</p> <p>Parallèlement, des enquêtes internes qui visent plus de finesse et un suivi en continu, sont réalisées par le responsable de la formation, appuyé par un secrétariat. Elles sont menées via les réseaux sociaux sans précision sur la méthodologie.</p> <p>L'ensemble des données obtenues est présenté au conseil de perfectionnement qui les mobilise comme outil d'amélioration de la formation.</p> <p>L'équipe pédagogique souhaiterait depuis plusieurs années impliquer les étudiants dans ce suivi, via la constitution d'une association des anciens, sans succès.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>La mise en place du conseil de perfectionnement en 2015 a été tardive pour une LP qui existe depuis 2008. La composition du conseil fait appel à toutes les parties concernées par la formation. Il se réunit une fois par an afin de formuler des analyses sur les contenus et les modalités organisationnelles des enseignements (organisation de l'emploi du temps, volumes horaires, proportion CM/TD). Le premier conseil, en 2015, est une force de propositions : prise en compte des évolutions du secteur visé, amélioration des contenus de la formation, analyse réflexive sur la formation au regard des données d'évaluation, objectif 50 % d'apprentis, mise en place du portefeuille de compétences.</p> <p>L'évaluation des formations par les étudiants est très récente (2014), de même que l'évaluation des enseignements par les étudiants (2015), ce qui</p>

	<p>ne permet pas de disposer de données suffisantes.</p> <p>L'enquête via l'outil développé par l'UFC, EVAMAINE, est réalisée en séance et non en ligne, afin d'obtenir un nombre significatif de réponses.</p> <p>La formation s'inscrit dans une démarche d'autoévaluation de qualité, portée et mise en place par l'établissement, dont l'effcience du rendu est pour l'instant délicate à évaluer, mais qui montre l'investissement important des enseignants et enseignants-chercheurs qui mérite d'être souligné.</p>
--	---

Observations de l'établissement

Liste des formations du **champ des Sciences de la Nature, Environnement et Territoire** ne faisant pas remonter d'observations sur le rapport rendu par l'HCERES :

L	Géographie et aménagement
L	Sciences de la vie
LP	Energies renouvelables
LP	Gestion et traitement des déchets
LP	Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
LP	Prévention des risques professionnels environnementaux
LP	Responsable d'atelier de productions fromagères de terroir
M	Géographie aménagement et environnement
M	Géologie appliquée

Fait à Besançon, le 27 juin 2016.

Le Président



Jacques Bahi
Jacques BAHY